



PHILANTHROPIE

APPRENTIS D'AUTEUIL, FONDATION ABRITANTE DEPUIS 10 ANS



« Nous avons voulu proposer à des philanthropes sensibles à la cause de la jeunesse en difficulté de créer leur fondation abritée, pour s'engager sur le long terme et de manière concrète. »

Nicolas Truelle,

directeur général d'Apprentis d'Auteuil.

Envie de s'engager, souplesse du modèle, incitations fiscales... les fondations abritées ne cessent d'attirer de nouveaux philanthropes et de se développer.

Appelées aussi fondations sous égide, ces entités philanthropiques sont hébergées par des fondations abritantes dont elles partagent la cause et le champ d'action.

Depuis 2009, Apprentis d'Auteuil bénéficie du statut de fondation abritante, réservé aux fondations reconnues d'utilité publique les plus représentatives. **10 ans plus tard, elle compte 21 fondations abritées**, qui agissent en faveur des jeunes et des familles en difficulté.

2009-2019 Les chiffres-clés

- + 2019 : 21 fondations abritées
- + En 2018 :
 - + 200 projets portés
 - + plus de 9 600 jeunes soutenus
 - + 1,9 M€ affectés aux projets
- + Depuis 2009 :
 - + 910 projets portés
 - + plus de 50 000 jeunes soutenus
 - + 11 M€ affectés aux projets.
- + 4 domaines d'action : l'éducation et la scolarité ; la solidarité citoyenne ; la formation et l'insertion des 16-30 ans ; le soutien aux familles.

Zoom sur la Fondation Jullion pour l'Enfance

2009 : Marie-Christine Jullion a créé la première fondation abritée d'Apprentis d'Auteuil avec son mari (aujourd'hui décédé).

« Sensibles à la détresse de la jeunesse en difficulté, nous avons décidé de nous engager pour cette cause de façon durable et structurée. Notre conviction ? Chaque enfant arrive sur terre avec un potentiel, à nous de l'aider à le découvrir et de l'accompagner dans l'accomplissement de soi-même pour devenir un adulte épanoui dans la sérénité, capable de transmettre les bonnes valeurs à son tour. »

Depuis 2009, la fondation a financé 105 projets et accompagné plus de 4 000 enfants dans toute la France : ateliers d'éveil musical et artistique, activités sportives, vacances éducatives, jardins pédagogiques avec liens intergénérationnels, et de nombreux autres projets liés aux cinq sens pour « donner aux enfants l'envie d'avoir envie de faire... »

Zoom sur les fondations abritées

En créant leur fondation sous égide, **les philanthropes décident de s'engager de manière concrète et durable**, en consacrant une partie de leur patrimoine à une cause d'intérêt général.

Un engagement philanthropique...

Projet individuel ou collectif, les fondations sous égide peuvent être créées par une personne, une famille mais aussi un groupe d'amis, d'entrepreneurs ou d'entreprises.

Créer sa fondation abritée au sein d'Apprentis d'Auteuil nécessite un engagement de 40 000 € par an pendant au moins cinq ans ou une dotation initiale de 200 000€ (qui peut être sous forme d'apport en numéraire ou de titres, de donation temporaire d'usufruit ou encore via un legs). **Un investissement qui permet de garantir la pérennité et l'impact des actions.** Il est aussi possible de lever des fonds et collecter des dons.

... aux multiples avantages

Fiscalité, accompagnement. La fondation abritée bénéficie des avantages juridiques et fiscaux de sa fondation abritante, ainsi que de toute une offre de services portés par cette dernière (gestion, réseau, expertise). Soulagés des démarches administratives, les fondateurs peuvent ainsi se consacrer pleinement à la mission de leur fondation.

✓ **Les avantages fiscaux de la fondation abritante**

Les fondations sous égide d'Apprentis d'Auteuil bénéficient des mêmes avantages fiscaux que ceux d'une Fondation Reconnue d'Utilité Publique dans le cadre de l'impôt sur le revenu, de l'impôt sur la Fortune Immobilière ou sur les sociétés. Elle bénéficie également de la même capacité à recevoir des legs, donations et assurances-vie.

✓ **L'expertise et la légitimité de la fondation abritante**

Fondation opératrice, Apprentis d'Auteuil peut apporter des conseils stratégiques dans l'orientation de l'action et la sélection des projets.

✓ **L'accompagnement de la fondation abritante**

Apprentis d'Auteuil met au service des philanthropes ses équipes et leur expertise pour assumer la gestion, les démarches juridiques et administratives ou la comptabilité des fondations abritées.

✓ **La proximité des projets et des bénéficiaires**

Apprentis d'Auteuil propose des projets adaptés, voire co-construits avec les fondateurs. Des projets qu'ils peuvent suivre en se rendant sur le terrain... à la rencontre des équipes, des jeunes ou des familles qui bénéficient de leur soutien.

À propos d'Apprentis d'Auteuil

Fondation catholique reconnue d'utilité publique, acteur engagé de la prévention et de la protection de l'enfance, Apprentis d'Auteuil développe en France et à l'international des programmes d'accueil, d'éducation, de formation et d'insertion pour redonner aux jeunes et aux familles fragilisés ce qui leur manque le plus : la confiance. Apprentis d'Auteuil accompagne plus de 30 000 jeunes et familles dans près de 230 établissements. Ces jeunes lui sont confiés par leur famille ou par l'Aide sociale à l'enfance. La fondation dispense 72 formations professionnelles dans 15 filières. A l'international, Apprentis d'Auteuil a choisi d'agir en partenariat. La fondation mène des actions dans plus de 54 pays aux côtés de ses 195 partenaires locaux. Chaque année, 23 000 jeunes et familles dans le monde bénéficient de ces programmes.

[@AAuteuil](http://www.apprentis-auteuil.org)

Contacts presse

Agence Ozinfos

Marie-Céline Terré :

01 42 85 47 27- 06 09 47 47 45

apprentisdauteuil@ozinfos.com

Amine Moussaoui :

06 99 80 59 04

apprentisdauteuil@ozinfos.com

Florence Martin-Paulmier : 01 44 14 76 61 - 06 98 47 19 14

florence.martin-paulmier@apprentis-auteuil.org

Sophie Odeh : 01 44 14 60 95 - 07 62 19 67 07

sophie.odeh@apprentis-auteuil.org

